

COMMUNIQUE DE PRESSE N°ASS001



Le : 30 SEPTEMBRE 2019

MESSAGE POUR DIFFUSION IMMEDIATE

Nous vous remercions de la plus large diffusion sur vos antennes du communiqué ci-après :

OBJET : TEST A LA FUMEE – AGREMENT

SAUR SAINT MARTIN informe ses usagers que des tests à la fumée et au colorant seront réalisés dans le cadre du contrôle de l'étanchéité du réseau d'assainissement collectif.

Le Mardi 01 octobre 2019 de 8 h à 15 h 00

QUARTIERS CONCERNES :

AGREMENT

Durant ces tests, tout stationnement sur les regards d'assainissement sera interdit et la circulation sera alternée.

Ces tests de fumée n'ont aucune incidence sur la santé publique et contribuent à l'amélioration sanitaire et à la préservation de l'environnement.

SAUR SAINT MARTIN met en œuvre tous les moyens nécessaires pour limiter la durée de l'intervention, et prie ses usagers de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.

SAUR SAINT MARTIN informs its users that Smoke and dye tests will be carried out as part of the leakage control of the collective sewage system.

On Tuesday, 01 October, 2019 from 8 h am to 15 h pm

DISTRICTS CONCERNED:

AGREMENT

During these tests, any parking on sanitation manholes will be prohibited and traffic will alternate.

These smoke tests have no impact on public health and contribute to improving health and preserving the environment.

SAUR SAINT MARTIN implements all necessary means to limit the duration of the intervention and ask its users to kindly excuse them for the inconvenience.

Le responsable réseau d'assainissement

Christophe NARCY

